RL du 11/10/2007

La chorale Arc-en-ciel à l'unisson

Dernièrement s'est tenue l'assemblée générale de l'association chorale Arc-en-ciel d'Amanvillers. A l'ouverture de la séance, le président Robert Assié a remercié le chef de chœur Denis Faller et tous les choristes de leur présence.

Comme il s'agissait de la première assemblée de cette jeune association qui a débuté ses activités ce 1er septembre, le président a surtout évoqué l'avenir de la chorale. Des concerts sont déjà prévus à Amanvillers et en dehors de la commune pour la saison 2007-2008. De même, un week-end et des journées de travail sont programmés, en plus des répétitions habituelles qui se déroulent tous les lundis de 20 h 30 à 22 h 30 à la salle des fêtes. Enfin, le projet d'adhésion au mouvement national « A Cœur Joie » devrait faciliter et multiplier les rencontres avec d'autres chorales. Puis la trésorière Anne Cioni a présenté un budget prévisionnel qui a été adopté, de même que le montant de la cotisation trimestrielle qui a été fixé à 15 €. Le règlement intérieur de l'association a été voté et deux vérificateurs aux comptes ont été désignés. Forte d'une vingtaine de choristes, l'association ne demande qu'à se développer. Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux membres ont rejoint le chœur et le président rappelle que toute personne aimant chanter sera la bienvenue.

Forte d'une vingtaine de choristes, l'association ne demande qu'à se développer.

Contacts : http ://chorale.arcenciel.free.fr